

Réf: Dossier N° 116515

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NAMASI SARLU »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CENTRE
ALLOCODROME, Lot 40, Ilot 902

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAMASI SARLU »

Objet : TOUTES ACTIVITES DE CONSEIL EN MARKETING ET COMMUNICATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CENTRE
ALLOCODROME, Lot 40, Ilot 902

Dirigeant(s) : Mme TARMALINGOM SINAMA MARILYNE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05360 du 16/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26442/GTCA/RC/2022 du 16/06/2022

